

C .L.I.P.

Comité Local d'Information et de Propositions

Mairie - 39140 LES REPOTS

odeurs.clip@gmail.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

VENDREDI 08 FEVRIER 2019

Salle Polyvalente

FONTAINEBRUX

Ouverture de la séance : 20 h 10

M. Jean-Paul BOISSARD, Président ouvre la séance et salue la présence de :

Mme Cécile TROSSAT, conseillère départementale du Jura, Serge BERREZ, Vice-Président du SYDOM, M. MOUILLOT, vice-Président du SYDOM, M. CAPEDEVILLE, responsable du CET, ainsi que les Maires des communes limitrophes du Centre d'Enfouissement : Martine CHEVALLIER, Maire de Beaurepaire-en-Bresse, Jean-Yves LANNEAU, Maire de Courlaoux, Didier JOUVENCEAU, Maire des Repôts, Michel CHALUMEAU, maire de Fontainebrux, Jean-Paul GAUTHIER, Maire de Villevieux.

Excusé : Philippe ANTOINE, Maire de Larnaud.

Membres présents du bureau du CLIP : Jean Paul DELARCHE, Jean-Pierre BADIN, Rémi GAUTHIER, Jean Jacques SAMSON,

Excusés : Corinne COTTIN, Denis GAUTHIER

... remercie la présence du public et la commune de Fontainebrux pour la mise à disposition de la salle polyvalente.

Le Président rappelle parmi les activités de l'année 2018 du CLIP :

- le bureau s'est réuni 4 fois

- 5 visites du CET ont été organisées dont l'une tout public (adhérents et autres personnes intéressées) en partage avec la présidence et la direction du SYDOM le lundi 9 juin 2018 à partir de 10 H. Les responsables ont commenté les installations et l'évolution du site depuis sa création. A la fin du parcours, le public a été réuni autour d'un affichage détaillé résumant les objectifs techniques et contrôlés par les services de l'état.

Un buffet était servi.

D'une manière générale, le fonctionnement du CET progresse, les odeurs sont devenues rares, sauf cas d'incidents techniques.

Le Président se félicite de la présence des Maires au sein du bureau du CLIP. Les informations s'échangent au gré des rencontres fortuites ou provenant parfois de commissions diligentées pour le suivi du site.

Par ailleurs, il convient de remercier l'engagement de M. Serge BERREZ prenant souci de toutes les causes d'éventuels dysfonctionnements et des améliorations à apporter.

La parole est donnée à M. Serge BERREZ.

Il remercie le Président de son invitation à participer à cette AG du CLIP et fait part des salutations du Président Guy SAILLARD et du Directeur Hubert MARTIN.

Des documents informant de l'état de marche du SYDOM sont diffusés dans les mairies concernant les années 2016/2017 – 22 juin 2018 et projets 2019.

LES POINTS EVOQUES :

- L'arsenic : les analyses de 2016 se sont révélées supérieures à la normal. Leur provenance reste inexplicée Celles de 2017/2018 sont inférieures au seuil préconisé dans l'évaporation des lexiviats.
- L'eau d'écoulement : les analyses confirment aucun dépassement des normes admises.
- torchère et chaudière après une période de difficultés, le fonctionnement est régulier et sans diffusion d'odeurs
- toutes les analyses programmées sont au-dessous des seuils olfactifs.
- deux départs de feux ont été sans conséquence grâce aux détecteurs d'émission de fumées.
- redemande l'intégration du CLIP à la commission préfectorale. *
- le SYDOM prend toutes les précautions et envisage de nouvelles mesures d'analyses.
- eaux rejetées vers le milieu naturel : 2016 : 140 000 m³ – 2017 : 52 000 m³ ? – 2018 : 5 000 m³. ?

- tout venant de déchetterie:	2017: 9 018 m ³ –	2018 : 9731 m ³ + 7.9%
- mâchefer	2017 : 4 930 m ³ –	2018 : 4840 m ³ – 1.8%
- déchets des entreprises	2017 : 1 043 m ³ –	2018 : 812 m ³ – 2.21%
- refus	2017 : 4221 m ³ –	2018 : 4 989 m ³ + 18.2%
Totaux	19 224 m ³	20 373 m ³ + 6%

- traitement des lexiviats :
 - 7 005 m³ traités à la station d'épuration d'ECLA
 - 2 053 m³ traités par évaporation Exonia
- captage de biogaz :
 - volume capté et traité : 959 535 m³
 - Production moyenne du biogaz en méthane : 36.5 %
 - Valorisation à 73.7 % dans l'installation de destruction du biogaz de mai à décembre
- travaux réalisés : travaux de voirie
 - Remise en service de l'installation de valorisation du biogaz Exodia

PROJETS 2019

- maintenir la technique d'un minimum de découvert des déchets, membranes de grande capacité de recouvrement et d'étanchéité.
 - Création du casier 6
 - filets de protection d'une hauteur de 6 m pour éviter l'envol des papiers
- Suivant l'autorisation établi dans le plan régional, la fermeture du site pourrait se situer vers 2031 ? 2040 ? . Le transport des déchets pèse dans le choix de la vie des sites, notamment l'éloignement du ramassage et des lieux de traitements.
- amélioration de la voirie.
 - visites du site par les écoles.
 - projet photovoltaïque :

Un bureau d'étude est missionné avec l'établissement développeur, la commission nationale, projet d'Etat, le SYDOM ...

Le SYDOM met à disposition le terrain ; 4 casiers ; un bail sachant que le SYDOM reste responsable de l'installation.

Le projet sera expliqué aux maires, à la population – projet participatif –

L'installation est garantie 30 ans.

Rien ne sera décidé sans la validation de la DREAL. La commission de régulation n'est pas sûre d'admettre le

projet.

M. Serge BERREZ durant son rapport a répondu aux interrogations de l'assistance.

RAPPORT FINANCIER Du CLIP

Présenté par Michel CHALUMEAU remplaçant le trésorier Denis GAUTHIER, excusé.

Adhérents 2018 : 36

RECETTES 2018

Cotisation et dons : 195 €

Subvention Conseil Départemental : 150 €

Total recettes 2018 : 345 €

DEPENSES 2018

Assurances SMACL : 82.86 €

Achats divers : 135.5 €

Timbres : 11.40 €

Total dépenses : 229.76 €

Différence : 115,24 €

En compte au 31/12/2018 : 1 432.01 €

Le réunion du bureau du CLIP est fixée le mardi 26 février 2019 à 20 H 30 – Mairie des Repôts.

Fin de la séance 22 H 15

* courriers en Préfecture pour l'inscription du CLIP aux commissions, sans réponse à ma connaissance :

-23 02 2015 DREAL

- 11 06 2018 Direction coordination des politiques Préfecture

Le secrétaire

Jean Jacques SAMSON

Vu le président, Jean-Paul BOISSARD